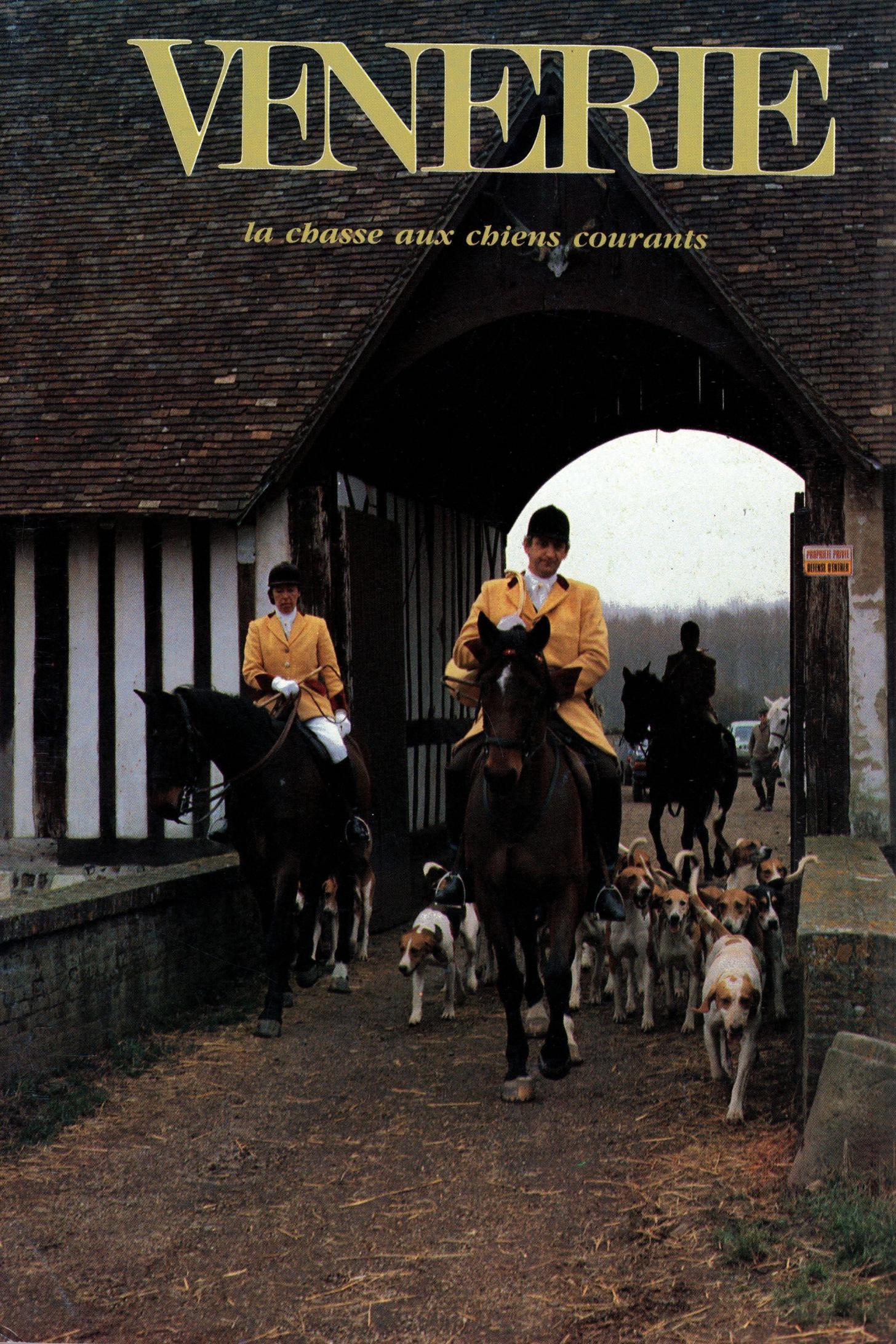


VENÉRIE

la chasse aux chiens courants





Rendez-vous de chasse au Puits-du-Roi en forêt de Compiègne.
Tableau de Louis-Robert Heyrault, Musée national du château de Compiègne.

(Photo : Lauros Giraudon)

LE SECOND EMPIRE ET SA VÉNERIE

La vénerie de l'Empereur Napoléon III fut peut-être plus célèbre pour son faste et son éclat que pour ses laisser-courre eux-mêmes.

La rétrospective récemment établie par M. Christophe Hercy apporte en effet à ce sujet des informations précises, assorties de certains détails parfois méconnus des veneurs mais passés maintenant à la tradition et faisant partie de nos usages actuels.

Une étude publiée en 1952 par le baron de Janti, lors du centenaire de la Vénerie impériale (1852-1952) et dont nous croyons utile de reproduire ici quelques extraits, fait ressortir, sous une plume il est vrai assez critique, ce qu'il en fut de certaines chasses où la rigueur dut parfois le sacrifier à la splendeur...

Christophe Hercy

La chasse, la chasse est immémoriale, à l'origine vitale pour la tribu, elle portait en soi une signification de subsistance. De nos jours et principalement en vénerie, elle est devenue un art pourvu de règles et de traditions entre l'animal et l'équipage qui se donne pour but de le forcer. Cette observation rigoureuse des règles de vénerie n'est pas seulement le fait de nos équipages contemporains, il en fut de même sous l'Ancien Régime, le Directoire, le Consulat, le Premier Empire et enfin beaucoup plus tard le Second Empire. A cet effet, nos rois ont été de grands chasseurs et pour certains d'entre eux, de grands veneurs. C'est ainsi qu'à son tour, Napoléon III souhaita reprendre les traditions de la monarchie disparue. Au travers de cet article, mon principal objectif sera de faire revivre, le temps de quelques lignes, la manière dont le Second Empire, sous la houlette de Bonaparte, réorganisa sa vénerie.

Dans les premières semaines du printemps 1852, le Prince Louis-Napoléon, désireux de redonner vie à des traditions séculaires, réorganisa la vénerie sur le modèle des véneries royales.

Pour ce faire, il chargea de cette organisation, dont ils s'acquittèrent à merveille, Edgar Ney comte puis prince de la Moskova ainsi que le marquis de Toulangeon.

L'équipage impérial vit le jour à la suite d'une donation somme toute banale. En effet, entre les forêts de Compiègne et de Laigue demeurait une célèbre famille de veneurs qui n'avaient cessé, de temps immémorial, de chasser dans ces forêts. Châtelain du Francport, le marquis de l'Aigle offrait au Prince-Président son équipage entier, meute et chevaux ; ce dernier ne sut refuser un tel présent. Quant aux grandes charges de la Couronne, elles furent rétablies au plus vite. Ainsi, le maréchal Magnan accéda au titre de grand veneur nominal. Néanmoins, ce fut le général Ney qui continua de diriger le service en qualité de premier veneur. A sa mort, la charge fut supprimée.

Le marquis de Toulangeon fut promu capitaine des chasses à tir ; l'écuyer de l'Empereur, le marquis de Castelbajac obtint la charge de capitaine des chasses ; le baron Lambert, lui, devint commandant de la vénerie. Celui-ci ne quittait jamais son office. Dans toutes les résidences impériales il était logé à la « Vénerie » ; il y diri-

geait tout le service. Ainsi, aucune acquisition de nouveaux chiens courants ou de chevaux de chasse ne pouvait se faire sans son intervention. En outre, de par sa charge, il assistait à toutes les sorties de l'équipage impérial. Le baron Lambert a été à plusieurs reprises, au travers de divers ouvrages, l'objet de descriptions. Ainsi il nous apparaît comme un homme corpulent, de taille moyenne, le visage rond et coloré, les cheveux tout blancs. Certains ont écrit de lui qu'il était un causeur charmant, plein d'humour et d'une causticité agréable. La tenue de vénerie se composait d'une redingote non plus vert olive comme sous Napoléon I^{er}, mais de drap vert à la française, parements et col en velours cramoisi avec galons de vénerie. Les galons étaient en quille aux parements et doublés aux poches. Le gilet de velours était de la même couleur avec les mêmes galons que les parements et le col.

Les hommes portaient une culotte de peau blanche, les bottes fortes avec manchettes de bottes, cravate et gants blancs. Ils se coiffaient d'un lampion galonné. Le bouton représentait un cerf, or sur fond argent.

Les officiers de vénerie portaient simultanément, la ceinture, la dague ainsi que la trompe de chasse dite « à la Dauphine », sur laquelle je reviendrai plus loin. L'Empereur, quant à lui, ajoutait à cette tenue la plume blanche au lampion et la plaque de la Légion d'honneur sur la redingote.

L'Impératrice Eugénie revêtait, lorsqu'elle montait, un corsage d'amazone en drap vert à col et parements de velours cramoisi avec les mêmes galons de vénerie que les messieurs, tout ceci dessinant des brandebourgs sur la poitrine. La jupe était de même couleur que le corsage. La toilette était complétée soit par un lampion orné d'une plume blanche, comme l'empereur, soit d'un huit-reflets.

C'était tant au niveau de la coiffure que de la coupe de la redingote, la même tenue que celle de la vénerie du « Bien Aimé », Louis XV. Certes, elle différait par les couleurs, le vert se substituant au bleu, le cramoisi se substituant à l'amarante, les parements or remplaçant les parements argent. Seule la trompe avait survécu.

On observera que sous le Second Empire, comme sous

les autres régimes, sous l'habit vert comme sous la tenue bleuée, avec le maréchal Magnan comme avec le comte de Girardin, les grands veneurs imposèrent l'usage de la Dauphine. Bien que la « d'Orléans » ait été créée en 1818, la « Dauphine » ne s'en est pas moins perpétuée pendant le XIX^e siècle. Cela est dû à des considérations d'ordre vestimentaire : pour cause de lampion, on se voyait donc obligé de recourir à l'usage de cette trompe à deux tours et demi.

Mais les deux modèles coexistèrent à cette époque. L'équipage du prince de Wagram l'illustre parfaitement. Les piqueux, en raison de leur bicorne, portaient « La Dauphine » (deux tours et demi) tandis que les boutons, coiffés d'une cape anglaise, faisaient usage de la « d'Orléans » (trois tours et demi).

Le bouton de l'équipage impérial était offert de droit à de hautes personnalités françaises et étrangères, ainsi qu'aux personnes de leur intimité ou de leur voisinage. Ce point, comme d'autres, souleva pourtant des critiques. « Encore le favoritisme ! », s'écriaient certains, parmi ceux qui lisaient dans les comptes rendus les noms des personnes invitées aux laisser-courre, blessés dans leur orgueil de ne pas y voir figurer le leur en bonne place ! Dès lors, le bouton, exception faite des aides de camp et des écuyers de l'Empereur qui l'obtenaient de droit, était « offert ». L'Empereur offrait ainsi son bouton aux ambassadeurs et aux ministres. Les demandes, quant à elles, devaient selon un protocole établi, s'effectuer par l'entremise du maréchal Magnan, grand veneur nominal à la Cour. De par ce protocole, celui-ci, après avoir pris les ordres impériaux, faisait parvenir, avec une lettre annonçant que la demande avait été accueillie favorablement, un coffret contenant le nombre de boutons nécessaires pour garnir la tenue du futur membre de l'équipage, plus un bouton réservé à l'ornement du lampion. Sans en être certain, on peut considérer que de cette époque nous vient l'expression « avoir le bouton ».

Sous le Second Empire, les personnes portant le bouton, dinaient le soir à la table des souverains et passaient la soirée au Palais.

Rapprochons-nous maintenant des hommes qui constituaient le « noyau dur » de l'équipage, c'est-à-dire les



La curée aux flambeaux dans la cour du château de Compiègne, 10 novembre 1862. Musée national du château de Compiègne.

(Photo : Hutin)

Découplé de la vénerie impériale. Tableau de Parquet.
(Cliché des Musées Nationaux)



piqueux, valets de chiens montés ou à pied et les valets de limiers. Plus précisément, arrêtons-nous sur ce personnage que voilà, pièce-maîtresse du rouage. Il s'agit de Louis Reverdy dit « La Trace », premier piqueux. Il prétendait « avoir servi quatre règnes », affirmation qui n'avait rien d'erroné. Quatre ans avant que n'éclate la Révolution française, il avait chassé en forêt de Chantilly avec l'équipage de M. de Poter, puis en 1803, il fit deux saisons au sein de l'équipage du Premier Consul. En 1820, il devint piqueux de l'équipage de Louis XVIII, enfin sous Charles X, vers 1828, il devint premier piqueux piquant et par la suite premier piqueur commandant la vénerie du Roi.

« Les Trois Glorieuses », fatales à son maître contraint d'abdiquer et de s'exiler, obligent La Trace à se retirer à Versailles.

A la moitié du règne de Louis-Philippe d'Orléans, il chassait dans la voie du cerf, du sanglier ainsi que dans celle du daim, chez le comte Lagrange à Dangu, dans l'Eure. Il ne quittera cet équipage que pour remonter la vénerie du Prince-Président depuis lors proclamé Napoléon III, Empereur des Français.

La Trace fut le garant du maintien des manières d'autrefois. On ne pouvait que l'admirer lorsque, venant prévenir le comte Ney, premier veneur, que la curée froide était prête, tenant son lampion de la main gauche, le fouet déployé de la main droite, il disait : « Le bon plaisir de Monsieur le comte ! »

Cependant ce personnage se scindait en deux êtres distincts, que l'on pouvait cerner ainsi : Louis Reverdy, apparaissait comme étant un homme très honnête et d'une conduite irréprochable ; La Trace, lui, n'était pas sans défauts, sa répartie facile et quelquefois mordante résultait vraisemblablement du fait qu'il avait de l'esprit naturel. Malgré cela, il n'était pas commode chaque jour. Respecté tant par ses maîtres que par ses subordonnés, il n'hésitait pas à répondre avec acidité à ceux de la Maison qui se montraient impertinents, ce qui là encore nous vaut cette anecdote. En effet, lors d'une chasse à Com-

piègne, un jeune officier agacé et sans retenue s'oublia à traiter La Trace de « valet », ce qui lui valut cette cinglante remarque : « Valet, soit Monsieur, mais n'oubliez pas que je le suis de votre maître ! ».

Il est possible, qu'au regard de cette anecdote, La Trace ait pu, dans un mauvais jour, répondre à un invité à la critique maladroite : « Tous nos chiens sont bons, Monsieur, je n'en dirais pas autant de ces Messieurs », tout comme le fit dans ces circonstances, un autre grand homme de vénerie devant l'Éternel, le regretté Hubert Colladant !

Quittons à présent ce véritable personnage, à plus d'un titre, et dirigeons-nous vers le chenil et la meute qu'il abrite.

La meute impériale était composée d'environ cent-vingt fox-hounds, la grande majorité des sujets provenant de l'ancienne meute du marquis de l'Aigle. Chiens dont les origines et les qualités n'étaient pas inconnues à Louis Reverdy car la meute du comte de Lagrange, où il avait servi, était composée de ces mêmes fox-hounds.

Ces chiens étaient fort bien traités et un valet de limier reçut à cet effet une médaille de la Société Protectrice des Animaux...

L'aspect seul du chenil révélait une propreté et une surveillance parfaites. Des hommes de garde se tenaient à la Vénerie toute la journée et l'un d'eux couchait dans une chambre se trouvant juste au-dessus du chenil.

Ce lieu pouvait faire l'objet de visites, à condition d'en faire la demande. On se voyait remettre à l'entrée une baguette de coudrier pour écarter les chiens. Les hôtes de Fontainebleau et de Compiègne se rendaient parfois, au cours de leurs promenades, à la Vénerie.

A l'occasion d'un séjour de la Cour à Compiègne, l'Impératrice se rendit au chenil, accompagnée de la princesse de Metternich et de quelques dames. Le prince de la Moskova, faisant les honneurs, offrit à ses visiteuses de marque les baguettes traditionnelles.

Il détaillait la beauté et la qualité des sujets, quand, soudain, une dame s'avisa de dire : « Mais vos chiens doi-



Relais de chiens. Tableau de Parquet.
(Cliché des Musées Nationaux)

vent avoir des puces ! » Et le grand veneur de se récrier, assurant que chaque jour les chiens étaient peignés, brossés et savonnés. La princesse de Metternich, à son tour, surenchérit : « Je suis sûre qu'ils en ont ! ». Et pendant que le prince donnait des éclaircissements techniques à l'impératrice Eugénie, elle se mit à chercher une puce sur la tête d'un chien. L'ayant trouvée, ou le feignant, elle fit le geste de la glisser dans le col du prince. Ce dernier ne montra pas de mauvaise humeur pour ce geste cavalier mais pendant tout le temps de la visite, il ne cessa de se préoccuper de l'insecte qui, sans doute, n'existait que dans son imagination !

Désormais, nous allons nous retrouver à un carrefour où se rejoignent trois voies : la tradition, la vénerie et l'histoire.

En effet, comment écrire sur la vénerie du temps jadis sans aborder le sujet de la messe de Saint-Hubert, et le fait de savoir, si comme aujourd'hui, cela était l'occasion d'une grande fête tant religieuse que cynégétique ? En était-il ainsi sous le Second Empire ?

Je vais tenter de répondre.

Observons que cette messe de Saint-Hubert, remontant au XIII^e siècle, est une vieille coutume respectée par bon nombre d'équipages actuels. Jadis elle était agrémentée d'usages plus ou moins bizarres.

Le jour de la Saint-Hubert, les hommes du chenil, ayant à leur tête le baron Lambert, allaient à la messe à quatre heures du matin et sans les chiens. Beaucoup plus tôt dans le matin froid d'automne, la « Saint-Hubert » s'était faite entendre dans la cour de la Vénerie en la présence de tous les officiers et du personnel des écuries en livrée. Cette très matinale agitation ne représentait que le début d'une fort longue journée.

C'était en l'église Saint-Jacques que l'office avait lieu. La Vénerie, à cette époque, était toujours à Compiègne. La messe était dite par M. le curé au maître-autel. Les deux valets de limiers portaient le pain béni sur les épaules avec un brancard. Cet usage a perduré. Sur le pain

béni était posée la cocarde rouge et verte à liseré d'or destinée au meilleur chien ce jour-là.

Dans le chœur, sur les chaises se tenaient à droite, côté Épître, le baron Lambert avec les piqueux et à gauche, côté Évangile, les autres hommes de vénerie, c'est-à-dire, valets de chiens à cheval et à pied et valets de limiers, tous en grande tenue.

Seuls, ceux devant aller au bois au sortir de la messe basse, portaient une culotte verte, des hautes guêtres ainsi que la dague en sautoir.

La Trace et les valets de chiens à pied, qui devaient mener la meute au rendez-vous, portaient une culotte rouge et la Dauphine. Au cours de la messe les hommes étaient découverts ; en outre aucune fanfare n'était exécutée par les trompes.

Jusqu'en 1860, ce fut le commandant de la Vénerie impériale, le baron Lambert, qui eut l'honneur de présenter le cierge sur lequel les Louis d'or étaient incrustés. Dès 1860, il transmit cet honneur à son fils. Pendant la messe, le plus jeune veneur faisait la quête dans un nid de grives, l'usage de faire quêter dans le pavillon d'une trompe remontant, en France, à l'année 1872.

Après la messe, les valets de chiens à pied portaient le pain béni chez le premier piqueur et avant de partir en forêt, le personnel de l'équipage en mangeait une part. Au rendez-vous, le chien reconnu le plus vite et le meilleur de la meute portait au cou une cocarde de soie qu'on priaient une dame de lui attacher. Au retour de la chasse, les rubans de la cocarde faisaient l'objet de partages entre les sonneurs qui les portaient tout le reste de la saison, afin de tenir l'embouchure de leur trompe. Le soir, au terme de la curée froide, les piqueux en grande tenue apportaient à l'empereur une brioche bénite, et à l'impératrice Eugénie un bouquet, mais cela n'était pas une cérémonie propre au Second Empire, c'était là un vieil usage de la Vénerie de l'Ancien Régime.

Souvent le carrefour du Puits-du-Roy, en pleine forêt de Compiègne, était le théâtre de ces spectaculaires rendez-



LL. MM. impériales arrivant au Puits-des-Chasseurs, en forêt de Compiègne.
Équipage du baron de Poilly. Musée national du château de Compiègne.

(Photo : Hutin)

vous de chasse de Saint-Hubert. Une grande foule y stationnait d'avance, l'ordre était maintenu par les gendarmes de chasses, en grande tenue, et les gardes forestiers en uniforme. Dans les allées étaient massées les voitures des personnes ayant une permission du maréchal Magnan pour suivre le laisser-courre tant attendu.

Verts sous un feuillage aux couleurs d'automne, les cavaliers pimpants convergeaient vers le grand carrefour forestier, les élégantes amazones arrivaient, se saluaient, se groupaient.

Pendant ce temps, les valets retenaient avec difficulté les chiens qui, fous d'impatience, le faisaient entendre en un chœur d'abolement joyeux. Mais voici que l'on entendait tinter les grelots de la poste impériale, suivie des chars à banc qui amenaient la suite de l'Empereur et de l'Impératrice.

En un large salut plein de grâce respectueuse, les champions quittaient leurs têtes.

On causait un instant parmi les cris et les appels des piqueurs et des valets de chiens, les aboiements plus assourdissants encore, les hennissements, les conversations de la foule, tout ce joyeux tumulte d'un départ attendu avec autant d'ardeur de la part des chasseurs que de la part des chevaux et des chiens !

Au retour de leurs quêtes matinales, prestement habillés dans leur belle tenue, leur déjeuner pris, les valets de limier donnaient connaissance au maître d'équipage des animaux rembûchés au matin. Ce dernier avait rallié le rendez-vous en compagnie du premier piqueur et de la meute, dont les chiens étaient couplés.

Les hommes montaient sur leurs chevaux, que les palefreniers de la Vénérerie venaient d'amener, puis ils quittaient le rendez-vous. On arrivait à l'enceinte d'attaque,

le premier piqueur mettait les rapprocheurs aux branches, le courre commençait alors.

Au terme de la journée ou bien l'on assistait, à regret, à une retraite manquée, ou bien aux abois de l'animal. A cet égard, à Compiègne comme à Fontainebleau, chaque fois qu'on le pouvait, c'est-à-dire, lorsque les chiens ne réussissaient pas à porter bas leur animal, c'est à la carabine que le premier veneur ou le premier piqueur, le servait. En revanche, lorsque l'Empereur était présent, le maréchal Magnan lui tendait l'arme et il ajustait de sang froid. Napoléon III avait, à juste titre, la réputation d'être « fine gâchette ».

Souvent il s'approchait beaucoup trop près de l'animal aux abois, ce qui lui valait les reproches justifiés de l'Impératrice. Celle-ci n'aimait guère voir le cerf sur ses fins.

Cependant l'Impératrice renonça vite à suivre les chasses à cheval. Elle s'y rendait d'ordinaire en char à banc avec quelques dames de sa suite, elle suivait les premières heures du courre puis rentrait de bonne heure. Les chasses étaient surtout pour elle l'occasion d'une promenade au milieu des magnifiques futaies de Compiègne, car à cette époque, il était assez difficile de suivre le travail de la meute autrement qu'à cheval et rarement le char à banc de Sa Majesté et ceux qui l'accompagnaient, arrivèrent pour assister aux abois.

La seule fois où l'on revit l'Impératrice Eugénie en selle, ce fut au cours de la saison 1865. Cette année, elle vécut avec son fils, le prince impérial âgé de neuf ans, un jour mémorable.

Celui-ci allait, pour la première fois, courre le cerf. A cette occasion, il revêtit l'habit de l'équipage impérial.

Avant le départ, son père et sa mère s'amuserent de son impatience.

Au cours de cette chasse, le cerf avait pris son parti du côté de Saint-Pierre-en-Chastres et lorsqu'il fut mis halali, il se trouvait dans l'étang de Saint-Pierre à proximité du Pavillon de l'Impératrice où il fut servi par le marquis de Latour-Maubourg. Durant cette rude journée, le petit cheval du prince, Bouton d'Or, se comporta fort bien parmi les grands purs-sang et s'échauffa non moins qu'eux. On fit les honneurs du pied au prince impérial ; après quoi celui-ci regagna le Palais en char à banc, fourbu d'avoir tant courru.

Au soir des chasses à courre, avait presque toujours lieu la curée froide aux flambeaux, soit dans la cour d'honneur du château de Compiègne, soit dans la cour ovale du château de Fontainebleau.

Ces grandes fêtes de nuit ont inspiré de non moins grands peintres, dont le talent fit que leurs toiles ou dessins constituent aujourd'hui de vrais documents. Ainsi Princeteau, dont « Vénérerie » a reproduit en couverture du numéro 87, l'une de ses œuvres intitulée « Ferme roulant », fut de ces artistes. A son égard, trop de gens ignorent qu'il fut le professeur d'Henri de Toulouse-Lautrec. Néanmoins, le peintre attiré des chasses impériales fut Jadin.

A Compiègne, lors de ces curées aux flambeaux, l'Empereur et l'Impératrice apparaissaient aux fenêtres du grand vestibule, au centre du Palais, les invités et la Cour, aux autres fenêtres.

Vers huit heures du soir, les hommes de vénerie apportaient la nappe.

Les valets de pied en tenue de gala, poudrés, avec le chapeau à plumes en bataille, le long habit galonné et les bas de soie rose, étaient rangés des deux côtés de la cour. Ils tenaient des torches ou des piques surmontées d'une corbeille en fer où brûlaient des étoupes imbibées d'esprit de vin donnant, grâce à un sel de cuivre, des reflets verdâtres.

On ouvrait alors les grilles et la foule de curieux s'entassait dans la cour du Palais. Les trompes se faisaient entendre à une ou deux reprises, pendant que le maître d'équipage maintenait les chiens sous le fouet.

Ensuite, avec le cérémonial habituel, les chiens faisaient curée au son des trompes qui sonnaient « la Bonaparte » puis les fanfares des invités présents...

Tous mes remerciements à M. Jean-Marie Moulin, Conservateur en chef du Musée national du château de Compiègne et à sa collaboratrice Mlle Ducrot, sans lesquels cet article n'aurait pu bénéficier de documents d'époque.

Christophe Hercy



Rendez-vous de la vénerie impériale. Tableau de Parquet.

(Cliché des Musées Nationaux)

Baron de Janti

En 1852, le Prince-Président rétablissait la vénerie officielle ; nous donnerons à cette occasion une brève analyse du Registre inédit des chasses à courre impériales. Le manuscrit appartient à M. Fauque et lui vient de sa grand-mère, Mme Flattot. J'ai pu le consulter grâce au comte des Nétumières. Cet exemplaire paraît avoir été celui du second piqueur, ou, dans le style du temps, de « M. Leroux, Premier Piqueux Piquant » sous les ordres de « M. Reverdi dit Latrace, Chef d'Équipage ».

Ne nous faisons pas d'illusion sur ce Livret officiel, il est truqué, mes recoupements ont été démonstratifs.

Des séries de chasses manquées sont escamotées, les courre douteux sont améliorés, toutes les prises sont comptées, sans doute pour ne pas contrister les veneurs qui

prenaient souvent un quelconque cerf de change tandis que les chiens forçaient ailleurs leur animal de meute.

Le Journal des Chasseurs, qui publiait au début des comptes rendus sincères et un peu gouailleurs de ces chasses, dut bientôt les raréfier.

La petite statistique que j'ai dressée ne porte donc que sur une sélection soigneusement revue et corrigée pour la postérité, les lacunes portant principalement sur Fontainebleau et Rambouillet, où les chiens anglais réussissaient moins qu'en Compiègne.

Cet équipage de la Couronne eût pu concourir à l'amélioration des races canine et chevaline françaises, en présenter le modèle ; il n'en a rien été.

L'objectif très modeste fut seulement d'offrir à la Cour et aux hôtes princiers, un noble et traditionnel déduit,

typiquement de notre pays ; louable but, et qui fait pardonner le ridicule des tenues masculines à la Louis XV. Ces comptes rendus sélectionnés ne mentionnent guère d'incidents de chasse, ils omettent l'heure des rendez-vous et des attaques, et les honneurs du pied ; tels quels, ils constituent l'unique source à utiliser pour une étude technique, et on pourra comparer utilement leurs précisions aux récits de Jadin, de La Rüe et autres auteurs de l'époque.

Notre enfance a connu des contemporains de ces chasses, notamment l'Impératrice Eugénie ; elles ne sont pas si lointaines — cent ans — et pourtant c'est avec émotion que nous entr'ouvrons ce précieux document, dont l'existence nous avait été signalée par le regretté Commandant G. de Marolles. Pour un fort petit nombre de chasses impériales, l'équipage avait à pratiquer un entraînement modéré, entre les séjours de la Cour à Fontainebleau au printemps et à Compiègne en automne.

Les chasses ont lieu tous les cinq jours, sauf le dimanche, mais elles sont interrompues pendant les chaleurs (un mois en 1858, cinq mois en 1854 et 1859, du moins d'après le Registre) ce qui donne trente-quatre à cinquante-trois chasses par an. C'est évidemment trop peu pour toutes les forêts qui ont été affectées à la Couronne. Peu à peu, Saint-Germain et Rambouillet seront abandonnées.

De nombreuses prises eurent lieu dans la Seine, le Loing, les mares aux Évées, aux Fées, aux Pigeons, aux Couleuvres, etc.

D'autres en Villefermoy, à la ferme de Saint-Mammès, à l'étang de Moret, dans les rochers de Milly par Courances, à Brolles, Sermaise, Samoreau, Veneux-Sablons, en gare de Fontainebleau, aux stations de Thomery et de Moret, l'ermitage de Franchard, bois de Barbeau, Béreau, etc.

Compiègne : 255 chasses, 174 prises.

Principaux rendez-vous : Fort-Poirier, Puits-du-Roi et d'Antin, Carrefour du Tréan, Coude de la Croix, les étangs de Saint-Pierre, Vénérie, Carrefours d'Orbay, Bourbon, Brocard, Vivier-Payen, Muette, Vieux-Moulin, la Brévière, Petite Patte d'Oie, etc.

Nombreuses prises dans l'étang de Sainte-Périne, l'Aisne, l'Oise, les étangs de Saint-Pierre, du Vivier des Grès, à Pierrefonds, Vieux-Moulin, la Faisanderie, St-Nicolas de Courson, St-Corneille, Mercière, la Brévière, Laigue, etc. Dès 1855, les cerfs s'accompagnent de hardes de quinze animaux.

* * *

Laigue : 84 chasses, 69 prises — 1 à 5 chasses par an à partir de 1853.

Rendez-vous : Puits d'Orléans, le Francport, carrefour des Plainards, poste d'Ollencourt.

Nombreuses prises dans l'Aisne, l'Oise, en Compiègne (étangs) et en Ourscamp, au château de Tracy, dans le parc des Bonhommes, à Vieux-Moulin, Pless-sur-Brion, etc.

* * *

Ourscamp : 8 chasses dont 7 prises en 1853

Rendez-vous Château de Carlepont et Chaussée Pavée. 29 septembre 1853 — Un dague descend l'Oise sur une lieue avant d'y être pris. A mon avis, c'est là l'origine de l'histoire de De la Rüe sur « le cerf du curé de Sempigny » ; cela ne concorde guère au récit, je le reconnais, mais le dix-cors jeunement attaqué plus tard le 6 septembre 1856, à la queue de Sempigny, et manqué, ne

fait pas l'affaire non plus. Quand on se mêle de vérifier les histoires de chasse...

Lorsqu'on fait le total des séjours de Compiègne, y compris Laigue et Ourscamp, on trouve 297 chasses dont 250 prises.

* * *

Rambouillet — Dourdan : 96 chasses dont 73 prises, de 1856 à 1864 et en 1867

Principaux rendez-vous : l'Étang de la Tour surtout, Bois de la Droue, Pecqueuse, Hollande, Croix Vilpert, Carrefour Maintenon, Brèche de Poigny, carrefour St-Arnoult, Étoile de Nemours, etc. J'ai déjà décrit ces chasses dans mon livre de 1947.

Notons qu'une grande variété d'attaques donnait des parcours intéressants ; on lance en bois privés : Éveuses (en bordure de Rambouillet), Batonceau, Galluis, boqueteaux de Mittainville, bois de Rochefort, et même l'Ouie où il y eut une chasse manquée de sept heures, toute en débûchés.

Prises aux étangs de La Tour, d'Or, d'Hollande, de Coupe-Gorge, Guiperreux, mares de Vilpert, de Pecqueuse, la bonne Mare, la Rebette, et même Rambouillet le long du parc.

Quoique le nombre de grands animaux soit limité strictement par destructions, les chiens avaient si bien pris l'habitude de lancer un cerf et d'en prendre deux ou trois, non compris les faons dévorés entre-temps, qu'ils y persévéraient en cette forêt.

* * *

Saint-Germain et Marly : 43 chasses dont 38 prises

Nous nous excusons d'allonger une énumération où nous avons volontairement sacrifié le pittoresque à la documentation inédite, mais ce sont, sauf erreur, les derniers laisser-courre qu'aient vus ces forêts, entourées de murs, grands parcs aux trajets monotones.

Rendez-vous à la Muette, à la Croix de Noailles, aux Loges, à la Vénérie ; plusieurs chasses ne durent que trente-sept minutes.

Prises le long des treillages du chemin de fer (qui coupe un tiers de la forêt, les cerfs doivent passer par dessus les voies en empruntant les ponts des Ambassadeurs, du Belvédère, de la Demande), aux mares aux Canes, au Bûcheron, du Souillard, etc.

* * *

Donnons, à titre d'information, la récapitulation générale, telle qu'elle figure au Registre, bien qu'elle donne pour 1870, par exemple, vingt-quatre cerfs pris en vingt-trois chasses, alors que les comptes rendus s'arrêtent à quatorze cerfs et quinze chasses.

En 777 chasses, 724 cerfs pris, à savoir 370 huit-cors, 65 dix-cors jeunement, 94 quatrièmes têtes, 65 troisièmes têtes, 66 secondes têtes, 46 « dague-cerfs » et 10 dague (hères ?).

La vénerie impériale ne résista pas à la catastrophe de Sedan : dès l'annonce de la défaite quatre-vingt-dix chiens et limiers furent assommés et enfouis dans un puits d'Avon.

Telle fut la triste fin de cet équipage, qui avait débuté il y a cent ans (1852) en ce même lieu. Rambouillet, Compiègne, Fontainebleau furent louées et virent désormais se dérouler des chasses savantes.

Si la dernière vénerie officielle a donné du relief aux réceptions de Cour, il eût suffi d'un vrai veneur à sa tête pour ne pas confondre le courre avec une course au clocher, et point n'eût été besoin de maquiller le registre des chasses...

Baron de Janti
(1952)